

Orientation lacanienne III, 6.

Jacques-Alain Miller

Troisième séance du *Cours*

(mercredi 26 novembre 2003)

III

Il me sera difficile de vous faire aujourd'hui un cours comme je le fais depuis vingt-cinq ans. Non pas que je n'aie pas beaucoup de choses à dire sur ce plan — l'activation des neurones par les situations de risque sont spécialement favorables à la réflexion théorique mais demandent de pouvoir jouir de deux ou trois heures de calme dans la semaine, et pour l'instant c'est un peu hors d'atteinte.

Il n'empêche que ce matin, à un endroit que je vous indiquerai tout à l'heure, on m'a fait cadeau d'un livre de conteurs, de conteurs en scène, et alors dans la situation de pari où je me trouve avec vous, en tout cas un certain nombre, j'ai dit à la personne qui me faisait ce cadeau — qui est l'éditeur du livre — j'ai dit : "Eh bien, je vais ouvrir au hasard, je vais voir sur quoi je tombe." C'est une façon d'interroger le signifiant. On ne va plus à Delphes, mais on interroge le signifiant. En tout cas, c'est ce qu'il m'est venu de dire. Donc, j'ai ouvert et je suis tombé sur un conte qui s'appelle "*La parole*". J'ai des témoins.

Je vais vous lire ce conte qui tombe très bien. C'est l'histoire d'un homme qui pense que la parole est mauvaise, source de divisions, de conflits et de mensonges. "*Il a entendu dire qu'il y a au bout du monde un monastère où les gens vivent en paix et en silence, ne communiquant que par signes.* — Ce doit être, sans doute, des gens qui eux aussi pensent que la parole est mauvaise et qui pensent résoudre le problème de l'ambiguïté de la parole par le langage des signes. — *Pour y être reçu, il fallait atteindre ce monastère et poser trois questions en*

langue des signes au portier. — Fameuses trois questions que l'on retrouve dans toutes les légendes... — *Si on réussissait, on était accepté ; sinon, il était inutile de se représenter. Alors l'homme a travaillé sans relâche. Jour après jour, il a appris la langue des signes pour pouvoir poser ses questions, et il a médité longuement.*

Un jour, il s'est senti prêt. Il a quitté sa maison, il est parti. Il a marché, il a voyagé jusqu'au bout du monde. Quand il est arrivé devant le monastère, c'est le frère borgne du maître qui faisait office de portier. Le maître était malade. L'homme s'est approché, il a salué le borgne, et il a posé sa première question en langage des signes. Le borgne l'a regardé et il a répondu : [Jacques-Alain Miller mimant la réponse : le chiffre 1.] L'homme surpris réfléchit, et ose une deuxième question. [Jacques-Alain Miller mimant la réponse : le chiffre 2.] Aussitôt le borgne lui répond : [Jacques-Alain Miller mimant la réponse : le chiffre 3.] L'homme stupéfait s'évanouit sur-le-champ.

On l'emmène aussitôt dans une cellule pour qu'il se repose et reprenne ses esprits. Le lendemain, le maître rétabli demande à le recevoir. L'homme se présente à lui. Le maître l'invite à parler.

— *Étranger, tu es venu ici. Tu as eu une entrevue avec mon frère le borgne. Me permets-tu d'en connaître le contenu ?*

— *Maître, ton frère infirme est un homme plein de sagesse et de pertinence. Quand je l'ai vu, je lui ai demandé : L'homme est-il un ? l'homme est-il unité ? Il m'a regardé avec commisération, et il m'a répondu : Non ! hélas, l'homme est division, l'homme est dualité, le bien et le mal vous réunit, vérité et mensonge. Alors, je lui ai demandé : Mais, au-delà de la dualité, comment interpréter le mystère profond de la Trinité ? Et il m'a répondu : Elle est pour se réunir en un tout et retrouver l'unité.*

La leçon fut d'une simplicité si lumineuse que je me suis évanoui. Serais-je pardonné de cette faiblesse ?

J'espère tant être accepté dans votre monastère.

— *Sois le bienvenu parmi nous, dit le maître. Installe-toi et reste en silence.*

Puis, le maître a quémardé son frère le borgne :

— *Mon frère, peux-tu me dire le contenu de ton échange avec l'étranger ?*

— *Oui. Il est arrivé, et il m'a dit : Oh ! tu n'as qu'un œil ! Alors je lui répondis : Toi, l'étranger, tu te crois plus malin parce que tu en as deux ? Alors, il a voulu faire de l'humour, sans doute, et il m'a dit : Si on s'y met à deux, on en a trois. Alors, je lui ai répandu : Tu te fous de ma gueule ? Tu veux mon poing dans la figure ? Il a eu tellement peur qu'il s'est évanoui. "*

C'est tout.

C'est assez ça. Moi aussi, je fais quelque chose comme ça. Est-ce qu'il faut le comprendre comme : " Il nous faut l'unité " ? Ou est-ce que c'est à comprendre comme : " Tu te fous de ma gueule ? Tu veux mon poing dans la figure ? " C'est juste entre les deux n'est-ce pas.

29 nov. 2° Forum des Psys : de 14h à 19h
Méri dien Étoile

13 dec. 3° Forum Méridien Étoile

1

10 janv. 1^{er} Forum 2004 Mutualité

J'ai oublié la dernière fois, il y a quinze jours, de vous indiquer que, en dehors de ce cours, j'allais me retrouver dans une assemblée de discussions qui s'appelle le *Forum des psys*. Je crois ne pas vous l'avoir même indiqué, il y a quinze jours. Alors, je vais le faire là, pour qu'on ne me le reproche pas, n'est-ce pas. Ça n'est pas un cours universitaire, c'est une occasion où, avec un certain nombre de collègues de différentes associations, nous nous retrouvons pour parler de la situation actuelle, mais qui est de grand "concernement" pour beaucoup.

Je vous indique que samedi prochain, il y a ce deuxième *Forum des*

psys. Et là, " psys " désigne à la fois les psychanalystes, les psychologues, psychothérapeutes, les psychiatres, tout ce qui est psys. Le second *Forum des psys* se tient samedi prochain de 14 à 19 heures, comme on dit en anglais : " non stop ", à un endroit qui est le centre de conférence, de l'hôtel Méridien Étoile (ne pas confondre avec Méridien Montparnasse) que nous avons utilisé l'autre samedi. Ça se trouve boulevard Gouvion-st-Cyr, tout près du Palais des congrès. C'est indiqué. Ça, c'est pour samedi 29 novembre.

Si ça peut vous aider à prendre vos dispositions, je vous indique le troisième Forum, qui aura lieu le 13 décembre. Parce que ça paraît un peu pressé de faire ça toutes les semaines, il vaut mieux le faire tous les quinze jours, pendant que les sénateurs réfléchissent à la question qui leur est posée. [...] Vont-ils ou non voter comme leurs frères de l'Assemblée nationale ? Ils sont en train de faire des auditions. J'ai été invité à être auditionné jeudi prochain par le rapporteur sur l'amendement Accoyer. Au moins, les sénateurs font des auditions, ce que n'ont pas fait les députés. Je suis invité à être auditionné par le sénateur Francis Giraud, sénateur de Bouches-du-Rhône. Être auditionné, je croyais que c'était comme dans le sénat américain : qu'il y avait plusieurs sénateurs, qu'on était devant, que c'était en public. Non, c'est dans le bureau du rapporteur. Il vous reçoit, paraît-il, une demi-heure. Et il est accompagné, m'a-t-on dit, d'un administrateur. Donc, je vais demander si moi-même je peux être accompagné par quelqu'un. Je trouverais désagréable d'être dans une réunion privée où je suis seul en face de deux personnes ; il faut qu'il y ai des témoins de part et d'autre. Supposons que je fasse ça [*montrant le poing*], je veux qu'il soit entendu quel sens ça a.

Francis Giraud est un sénateur des Bouches-du-Rhône, et est professeur de la faculté de médecine. Il est donc rapporteur pour projet de loi de code de la santé. Il est des Bouches-du-Rhône

et professeur de médecine, comme le ministre Mattéi.

Moi, je vais dire ma surprise : j'aurais pensé que, quand on doit rapporter sur le projet d'un ministre, on prend quelqu'un le plus éloigné du ministre. J'aurais été content de le dire en public, dans une audition du Sénat publique. Puisque les auditions sont confidentielles, je vous prends comme public : c'est ma surprise de citoyen.

13 décembre, troisième Forum, ça sera aussi au Méridien Étoile. Dans un premier temps, ils avaient dit qu'ils étaient occupés, mais devant l'intérêt suscité par le deuxième Forum, ils ont déplacé pour libérer.

Je vais déjà vous indiquer le quatrième, qui sera le premier de l'année 2004. Premier Forum 2004, ce sera, sauf erreur de ma part, le samedi 10 janvier. C'est bien un samedi 10 janvier, n'est-ce pas ? Là, je souhaitais quelque chose d'un peu plus important parce ce qu'on se rapprochera de la date du vote du Sénat qui est prévue pour janvier. Monsieur Accoyer a dit même "peut-être février". Mais c'est pas son affaire : il est député.

Peut-être auront-ils déjà voté : ou il y aura défaite ou victoire. Ou ça se rapprochera du vote. Donc j'ai pensé que là il fallait faire un effort spécial pour marquer notre désapprobation à l'égard de ce projet de loi. Et donc le 10 janvier, ce sera à la Mutualité. Voilà le calendrier.

Après, ce sera tous les quinze jours (ou peut-être alors toutes les semaines), pendant janvier. Je ne pourrais pas fatiguer ni les uns ni les autres. Mais enfin tous les quinze jours, disons, et quelque chose d'autre dans l'intervalle.

Je fais ça pour qu'on ne puisse pas me reprocher de ne pas vous avoir prévenu.

Par où commencer ? Je vais commencer par vous lire un petit texte que j'ai écrit lundi, qui est évidemment un texte très lié à la circonstance, mais qui pose des questions de fond, dont j'ai là deux exemplaires, un pour vous

le lire, et l'autre pour le passer à Éric Laurent.

C'est un texte évidemment de politique psy, mais qui pose des questions de théorie fondamentale qui sont tout à fait liées. Ça se présente comme le compte-rendu d'une réunion, c'est-à-dire que ça permet un style indirect qui paraissait convenir au sujet traité. Sous le titre : "*Pour une coordination psy*". J'ai déjà marqué précédemment les réticences que j'ai eues, les réserves, même l'éloignement que j'ai eu très longtemps pour le mot de "psy". Et je crois que cet éloignement était partagé par de nombreux psychanalystes, et même d'autres pysys. Mais enfin, il y a un moment où il faut, je crois, avaliser la voix de l'Autre, je l'ai indiqué dans ma *Lettre* au député Accoyer. Ah ! Accoyer ! J'avais indiqué l'importance au fait que le député soulignait qu'on devait prononcer son nom "Ako-yé" et non pas "A-quoi-yé". J'avais là-dessus interrogé mon ami le linguiste Jean-Claude Milner qui avait classé le nom de "Ako-yé" dans la même classe que "goyave" ou "Oyez, oyez !". Son explication reste valable bien sûr. Mais j'ai reçu par mail ce matin une notation fort intéressante d'un anthropologue de Bordeaux dont je serais malheureusement incapable de citer le nom, et qui m'indique ceci que Accoyer est un vocable occitan qui répond à la question : *Quesaquo ? Quesaquo ? — Accoyer ! Quesaquo* voulant dire : *Que se passe-t-il ?* et *Accoyer* signifiant : *Il se passe ça !* Mon voisin d'avion avait raison de me dire : "Ce n'est pas un nom savoyard, c'est un nom occitan." *Quesaquo ? — Accoyer !*

Donc, j'en étais à cette affaire de psy. À partir du moment où ça n'est plus une voix médiatique, populaire qui dit : "*Les pysys sont peut-être des charlatans. Voulez-vous vous débarrasser des charlatans parmi vous*", etc. Si on doit commencer par dire "*Je suis un psychanalyste, mais je ne suis pas un psy*", personne ne comprendra plus rien. Il y a un moment où il faut admettre le nom que l'Autre nous donne, précisément pour pouvoir

faire des différences. Mais si vous commencez par dire : “ *Je n’ai rien à voir avec les psys, je suis psychanalyste* ”, vous n’êtes pas audible, comme on dit.

À partir du moment où cette campagne d’opinion extrêmement brutale, extrêmement mal avisée, mal intentionnée... Je ne dis pas que M. Accoyer, lui, soit mal intentionné. La seule chose qui est inquiétante, c’est qu’il a tellement de bonnes intentions, évidemment, que c’est inquiétant. Tant de bonnes intentions à l’égard du public, “ sécuriser le public ”, etc., les sécuriser contre les psys. J’ai fait vérifier les plaintes en justice contre les psys : c’est absolument infime ! On n’arrive pas à trouver de plainte en justice contre les psys. Visiblement, il y a des gens qui essaient de pousser la population à déposer plainte contre les psys. Il y a des groupes comme ça qui se promènent, des groupes sectaires d’ailleurs. M. Accoyer chasse les sectes, mais il y en a une qu’il a l’air d’ignorer, c’est les sectes qui essaient de provoquer les patients des psys à déposer plainte. Ils n’arrivent pas.

Maintenant, pour prendre un exemple, si vous comparez aux plaintes qui sont déposées contre les prêtres de l’Église catholique, il y en a beaucoup plus que contre les psys. Pourtant, vraiment, je n’ai jamais songé une seconde à amener la population en disant : “ Attention ! Danger ! L’Église est-elle prête à chasser des charlatans et les incestueux et les... ? ” Eh bien, non. Alors aux Etats-Unis, ils ont fait ça, en effet. Il y a eu une grande chasse à l’homme dans l’Église catholique. Ça a amené même la démission du cardinal de Boston.

Ça a été une campagne d’opinion extrêmement brutale. Et en effet je n’ai pas voulu une seconde y céder en concédant qu’il y avait des mauvais, etc. Bien sûr, on peut toujours améliorer. Mais, en attendant, je n’ai pas voulu céder à cette passion pour la chasse à l’homme. Cela m’a valu, d’ailleurs, des remerciements des associations de psychothérapeutes, de psychologues, qui sont venus — ça m’a

beaucoup touché — me remercier d’une position qu’ils estiment être très installée socialement, protégée par l’université, par une histoire, me remercier, au lieu de me dissocier d’eux dans ce moment difficile. J’ai mis ce que je pouvais avoir de crédible plutôt au service des psys en général.

Ils sont venus me trouver à la fin du premier Forum des psys, ce qui m’a permis d’en inviter un certain nombre à se réunir avec moi samedi.

Et ce que je vais vous lire, c’est non pas le compte-rendu de la réunion de samedi, que j’ai eu avec eux pendant quatre heures, mais plutôt ce que, moi essentiellement, je leur ai présenté, qui a recueilli en tout cas leur intérêt.

Sur l’invitation que je leur ai adressée en début de semaine dernière, des collègues travaillant dans le domaine de la psychanalyse, dans celui de la psychologie, et dans celui de psychothérapie se sont réunis avec moi le samedi 22 novembre à Paris 6^e, de 15h15 à 19h, au siège de l’École de la Cause freudienne qui a bien voulu prêter sa salle de réunion pour cette occasion.

I. — Exposé et proposition.

Après un tour de table qui a permis aux différents participants de se présenter, ainsi que les organisations auxquelles ils appartiennent, je leur ai exposé ce qui suit :

— que les intérêts propres aux psychanalystes, aux psychologues, et aux psychothérapeutes sont distincts ;

— que ces professionnels n’ont jamais eu jusqu’ici l’occasion de se rencontrer et d’articuler ensemble leurs préoccupations ;

— que, de plus, chaque profession est divisée : tripartition de l’extension psychanalytique. (Je vais mettre ça au tableau.)

Extensions

Ψ_a : tripartition
ECF/Secteur IPA/Galaxie
 Ψ_o : bipartition
SNP/SFP
 $\Psi_{oth'r.}$: bipartition
AFFOP/FFdP

Tripartition de l'extension. Je considère les choses du point de vue que nous appelons, depuis Lacan, l'extension.

Alors extension. Psychanalyse, une tripartition entre l'École la Cause freudienne, le secteur IPA, qui comprend la Société psychanalytique de Paris et l'Association psychanalytique de France — secteur IPA —, et ce que j'appelle gentiment la galaxie des associations lacaniennes.

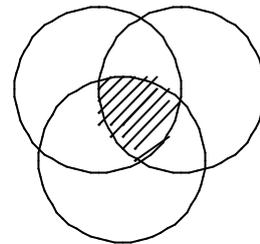
Je mets : "Chaque profession est divisée : tripartition de l'extension psychanalytique entre l'École de la Cause freudienne, le secteur ipéistes (SPP, APF et Quatrième Groupe), et la galaxie des associations lacaniennes, sans compter les psychanalystes indépendants. Bipartition de l'extension de la psychologie — c'est ce que j'ai réussi à comprendre la semaine dernière —, bipartition traditionnelle, nous dit-on, entre le Syndicat national des psychologues, qui existe depuis une cinquantaine d'années, et la Société française de psychologie, qui existe depuis un siècle.

Ensuite l'espace de psychothérapie. Il y a aussi une bipartition entre une fédération qui s'appelle l'AFFOP, [et] issue par scission assez récente de la Fédération française de psychothérapie à laquelle appartient quelqu'un que, paraît-il, l'on voit beaucoup à la télévision, que j'ai rencontré à la télévision du sénat : M. Ginger.

Voilà comment je l'écris. C'est complexe, mais ça ne va quand même pas très loin. Il y a trois champs. Le premier est divisé en trois, le second en deux, et le troisièmement en deux. S'il y a parmi vous des personnes qui

peuvent m'apporter des précisions, elles seront bienvenues. Je ne dis pas que ça couvre tout, mais c'est la structure d'ensemble telle que je l'ai reconstituée.

J'ai souligné qu'il existe néanmoins un champ d'intersection commun à ces trois extensions.



Par exemple, si vous voulez utiliser les cercles d'Euler : voilà un champ ; en voilà un autre ; et en voilà encore un autre.

J'ai souligné qu'il existe néanmoins un champ d'intersection commun à ces trois extensions, et que ce champ d'intersection est à délimiter, à fonder en raison. J'ai soutenu également ceci :

— que le déclenchement soudain, fin octobre, d'une "chasse aux charlatans" parmi les pys, aussi bien psychanalystes, psychologues et psychothérapeutes — et ce alors même que les plaintes en justice effectives contre des pys ont été en nombre infime, tant en France qu'en Europe, malgré les efforts de quelques activistes d'en provoquer artificiellement le dépôt, et que ces plaintes sont certainement très inférieures en nombre à celles dont des prêtres par exemple ont pu faire l'objet —, le déclenchement soudain nous a enseigné mieux que de longs discours ce que nous avons en commun :

— que cette attaque d'ensemble est appuyée par des manœuvres de division visant à opposer médecins et non-médecins, psychanalystes et psychothérapeutes, psychologues diplômés et psychothérapeutes auxquels l'existence d'un diplôme d'État est refusée, praticiens aux cures remboursées et praticiens aux cures

non-remboursées ;

— qu'il convient de déjouer tant cette attaque frontale que ces manœuvres d'enveloppement (c'est pas tellement des manœuvres d'enveloppement ; je ne sais pas comment ça s'appelle dans la stratégie militaire : c'est pour dissoudre le moral de l'adversaire), en affirmant l'unité des psys contre le plan Accoyer-Cléry-Melin.

Quant à la manière de procéder, j'ai communiqué aux présents l'analyse que je fais de la situation concrète. Vous connaissez la phrase célèbre de Lénine : "*L'âme du marxisme, c'est l'analyse concrète d'une situation concrète.*" Ça m'est revenu sous la plume.

Quant à la matière de procéder, j'ai communiqué aux présents l'analyse que je fais de la situation concrète :

— que la forme organisationnelle adéquate à l'état de la lutte, à l'ignorance réciproque où nous sommes les uns des autres, et aux nécessités de l'action en commun, est la coordination, qui respecte l'indépendance et les références propres à chaque organisation ;

— que la coordination peut se fonder sur une base d'accord minimale, suffisante pour l'immédiat, et destinée à être approfondie par la suite ;

— qu'à mon avis, il convient en conséquence de former entre différentes organisations psys visées directement et indirectement par la campagne d'opinion et le "plan d'actions", une "coordination psy".

C'est ça ma proposition, la proposition que j'ai présentée samedi à des personnes qui appartenaient à tous ces champs.

Deuxième partie. II. — Précisions épistémologiques.

J'ai ensuite précisé ma conception de la coordination comme une liaison souple, n'ayant aucune prétention à former un tout exhaustif ou un monde clos.

La coordination dont il s'agit est une série (j'explique le *pastout*) — série sans régularité, structuralement

imprévisible, dont la loi n'est pas donnée à l'avance. Ce type de série est appelé *lawless sequence*, "série sans loi", en logique intuitionniste. Lacan a démontré l'adéquation de cette forme sérielle au phénomène psy. Elle s'oppose en tout point à la logique de ladite "démarche qualité".

(C'est ça qui est mis en place actuellement dans la santé en France, à travers cet organisme qui s'appelle l'ANAES, l'Agence nationale d'évaluation en santé, qui a été créée, dans un moment d'inattention, par Bernard Kouchner. C'est pour ça d'ailleurs que je lui fais transmettre après ce cours l'invitation du Forum des psys, de venir non pas s'expliquer mais venir converser. Jean-Pierre Elkabbach a accepté de l'interroger au Forum des psys, d'interroger M. Kouchner, et proposé qu'il y ait en même temps M. Guillaume Sarkozy qui est le frère du Ministre de l'Intérieur et qui est un haut responsable patronal, et moi-même en troisième. M. Elkabbach, qui est professionnel, qui n'a pas de parti pris, a accepté de venir animer un débat entre M. Kouchner, M. Sarkozy Guillaume et moi-même sur le thème de l'évaluation. J'espère beaucoup que Bernard Kouchner qui avait bien voulu venir aux réunions dites Pipol au mois de mai, juin dernier, qui est un ami personnel d'un certain nombre d'entre nous. Moi je n'ai pas l'avantage de le connaître, sinon de lui avoir serré la main pour la première fois en mai, juin, j'espère bien que M. Kouchner va répondre à cette invitation qui lui permettra de nous expliquer ses intentions, et s'il se reconnaît dans ce qui se fait aujourd'hui.

J'ai choisi, pour lui porter cette invitation, la meilleure des messagères.)

Elle s'oppose en tout point donc, dis-je, à la logique de la "démarche qualité", qui procède par évaluation quantitative sur critères pré-déterminés. La "démarche qualité" (— je le mets entre guillemets parce que je n'arrive pas à parler ce français-là en mon nom propre, n'est-ce pas ; "la démarche qualité", c'est déjà un effort. En fait, le

nom originel c'est *total quality*, qualité totale. C'est astucieux pour le français de mettre la "démarche qualité", là on voit la qualité qui chaloupe sa démarche. C'est plus clair en américain n'est-ce pas, *total quality*. Mais ça révèle, en tout cas, le fait que la "démarche qualité" appartient à la logique du tout, c'est vraiment clair en américain, qui s'oppose à la démarche du pastout. Comme ça m'avait frappé cette histoire de cercle de qualité et de *total quality*, j'avais en effet il y a des années, quand ça a été lancé, acheté quelques ouvrages de *management* pour me renseigner. Je ne les retrouve plus actuellement. J'ai dû ranger ça au fond des caisses. Si je me souviens bien c'était né chez Toyota, et après théorisé par les Américains.)

La "démarche qualité", née dans l'univers industriel, est souvent présentée comme la forme par excellence de la rationalité moderne (et donc l'évaluation etc.). En réalité, ça n'est que la forme contemporaine d'un désir de maîtrise bureaucratique devenu fou.

En ce qui concerne le domaine psy, cette démarche obéit au désir avoué d'accomplir une médicalisation autoritaire.

III. — Principes communs.

La discussion s'est engagée sur cette proposition. Elle a rapidement permis de dégager deux principes qui sont apparus communs aux différents domaines psys :

Premier principe : le droit de la personne souffrante de choisir son psy sans interférence étatique.

(Le plan qui est là présenté atteint ça, parce que si vous n'allez pas bien vous ne pouvez pas contacter directement un thérapeute. Vous devez passer par un évaluateur d'État qui vous dit où vous devez aller, ou qui vous le recommande — je ne sais pas si c'est sur le ton de l'injonction ou du conseil — et qui vous dit quels sont les bons praticiens. Vous voyez ce que ça visait, tout ça étant aux mains...Donc on nomme "scannérisateur mental

agréé" un certain genre de personnes, qui vous envoient les patients chez un certain genre de personne. C'était vraiment une entreprise... J'espère qu'on fera un film là-dessus un jour : *Ce que serait le monde Accoyer Cléry-Melin*.

Mais voilà ! Voilà l'idée ! Je n'arrive pas à joindre Benoît Jacquot, vieil ami, avec qui nous avons fait le film *Télévision* sur Lacan, et qui vient d'en tourner un avec Catherine Deneuve sur Marie Bonaparte. Je cherche à le joindre pour qu'il vienne lui et Catherine Deneuve. S'il est à Paris, il viendra certainement. Mais je n'arrive pas à savoir où il est.

Mais c'est pas seulement ça. Je vais dire : Benoît, il faut tourner un film dans la genre de *Dogville*, qui soit le monde Accoyer Cléry-Melin. Remarquez, il suffit de tourner au Québec, c'est pas compliqué. Je trouve que c'est une très bonne idée. Ou à Bonitzer. Pascal Bonitzer était là au premier Forum des psys, ça pourrait tout à fait l'intéresser. Non ça c'est vraiment bien. C'est vraiment bien parce que c'est pas pleurnichard. Au contraire, faisons l'expérience mentale ce que serait le monde Accoyer Cléry-Melin. Voulons-nous vivre dans ce monde-là ? Et après, il faut dire : "Eh bien, c'est le monde qu'on nous prépare ! Si on ne fait rien, c'est ça : le monde où chacun évalue l'autre." Il faut mélanger un peu de Orwell, de Kafka, et on aura un très beau scénario.)

Premier principe : le droit de la personne souffrante de choisir son psy sans interférence étatique. Nous nions que ces responsabilités en matière de santé publique fassent à l'état obligation régaliennne (L'obligation régaliennne, c'est assurer la sécurité du citoyen, l'armée, la diplomatie, la police, la justice, c'est les grandes fonctions de l'État. Et M. Accoyer au débat au Sénat a parlé des obligations régaliennes de l'État, n'est-ce pas, des obligations régaliennes donc en matière de psychothérapie. Comme dit M. Zarka le professeur de philosophie politique : il n'y a que les États totalitaires qui se soucient de la santé mentale des

citoyens de cette façon-là. Il faut imaginer ce que c'est de créer un corps agréé d'évaluateurs de santé mentale. Une fois que tout ça sera balayé, bien sûr, il faudra encore savoir dans quel cerveau ça a germé. Parce que M. Accoyer dit : je suis dans la ligne de Bernard Kouchner. Le deuxième mot qu'il m'a dit, c'est ça. Je ne lui ai pas dit : je ne peux pas le croire ! Ça allait de soi. Je lui ai dit : Mais M. Kouchner saura certainement dire ce qu'il faut dire.)

Nous nions que ces responsabilités en matière de santé publique fassent à l'État obligation régaliennne de fournir à la population un corps agréé d'évaluateurs en santé mentale garanti par la puissance publique. Nous tenons le projet Accoyer Cléry-Melin pour attentatoire aux libertés individuelles, et à l'intimité de la vie privée. Par ailleurs, la large délégation que l'on veut faire au pouvoir exécutif ne précise pas la nature exacte et l'étendue de la dérogation faite aux principes constitutionnels de la liberté du commerce et de l'industrie.

(On a le droit de s'installer en France, de travailler. Alors bien sûr, la puissance publique a le droit de limiter cette liberté mais elle doit préciser exactement l'extension, et ça n'est pas fait dans le projet de loi Cléry-Melin. Ça c'est un juriste qui m'a expliqué ça.)

Il s'ensuit que le projet est vraisemblablement anti-constitutionnel.

(Vous vous rendez compte le nombre de péchés déjà qu'accumule cet amendement ? Alors, actuellement M. Accoyer, je ne le rencontre plus. J'ai vu qu'il manquait d'enthousiasme pour ces rencontres, à ma différence, puisque la dernière fois on avait une heure et demi, et il a fait savoir qu'au bout d'une demi-heure il serait pris. Il m'a laissé aux mains de ses acolytes, que j'ai dû étendre les uns après les autres. Et puis alors maintenant il a pensé que vraiment le plus simple était de ne plus me donner la parole. Donc à France-Inter, lundi soir, il est allé tout seul et il a choisi M. Philippe Groer comme partenaire. M. Philippe Groer je peux dire était à ma réunion de samedi.

Je l'ai trouvé fort sympathique, je ne sais pas comment il s'en est tiré à la radio, mais je l'avais trouvé fort sympathique samedi. Et pendant l'après-midi de lundi, il m'a envoyé de ou trois mails, en me disant "j'ai le trac", très gentiment. Il m'a envoyé plusieurs mails ce matin, je n'ai pu répondre qu'à un. Comment il s'en est tiré ? [— correctement.] Bon.

Alors en tout cas, il est tellement gentil, et il voulait en même temps se faire co-organisateur du Forum des psys. Je lui ai dit non, la réunion du Forum des psys, je l'ai mise sous l'égide de quatre revues : *L'infini* de Philippe Sollers, *La règle du jeu* de Bernard-Henri Lévy, *Élucidation* que je fais avec Nathalie Georges ici présente, et *Ornicar* ? que je fais avec une autre équipe composée de Dominique Laurent et Catherine Lazarus-Matet, et Herbert Wachsberger. Donc c'est sous l'égide de ces quatre revues. Mais la sympathie qu'il m'a inspirée m'a fait que je lui ai envoyé un mail, avant de venir ici, en lui disant : Écoutez est-ce que vous pourriez venir à la tribune du Forum des psys pour nous expliquer comment s'est passée l'émission de radio avec Accoyer ? Parce que c'est toujours les à-côtés qui sont amusants. Il en aura peut-être à raconter.

Alors pas d'accès avec France-Inter. Autrement dit, les portes de France-Culture étaient très ouvertes, mais France-Inter, non. Et puis la télévision, non. Il y avait une télévision qui s'est déclarée intéressée, et puis disparition complète de toutes... Je trouve que c'est pas *fair-play* ça. C'est pas *fair-play*, et M. Elkabbach est d'accord avec moi d'ailleurs. Comme il a l'occasion de temps en temps d'interviewer des hautes personnalités, il m'a dit qu'il ferait savoir son opinion là-dessus. Mais il ne peut pas être le porte-parole des psys, n'est-ce pas. Je vous dirai tout à l'heure les conséquences, quand j'ai appris que cette émission de France-Inter aurait lieu le soir, dans ces conditions, ce que j'ai pris comme décision vers trois heures de l'après-midi lundi. Je vous le dirai tout à l'heure.

Alors si je retrouve quand même M. Accoyer, j'y compte bien un jour, je lui dirais : "M. Accoyer, anticonstitutionnellement...", et je pourrais enfin placer ce mot, qui paraît-il est le plus long de la langue française. On apprend ça quand on est enfant, et je me demandais : Aurais-je un jour à dire à quelqu'un anticonstitutionnellement ? Eh bien, je réaliserais enfin un vœu d'enfant, si on me permet de rencontrer M. Accoyer.)

Alors, *premier principe* : le droit de la personne souffrante de choisir son psy sans interférence étatique.

Second principe : le devoir des psys (quand il y a un droit, il y a un devoir, c'est comme ça que ça fonctionne), le devoir des psys de se porter garants devant le public, à travers leurs associations et écoles, de la qualité de la formation clinique, de la pratique thérapeutique, et de l'éthique professionnelle de leurs membres. Ce, indépendamment de leurs options théoriques et thérapeutiques, nécessairement plurielles, et à respecter comme telles. Pour ce faire, les associations et écoles psys se doivent d'explicitier précisément, tant devant le public que devant les pouvoirs publics, les modalités du contrôle qu'elles exercent sur la formation, la pratique, et l'éthique de leurs membres.

(C'est la plus pure aspiration lacanienne de la passe et de tout ce qui va avec, qui respecte en même temps l'intimité de l'expérience et qui demande que le protocole d'évaluation en effet soit explicite.)

L'un des participants a insisté sur ceci, que ces principes devraient être énoncés par une loi ; un autre, qu'il faut faire obligation aux psys de se concerter régulièrement sur le plan scientifique et clinique, suivant le modèle des Entretiens de Bichat.

Plusieurs ont souligné que c'est au législateur qu'il appartiendra de poser les principes fondamentaux encadrant et protégeant la dimension psy et les diverses activités découlant, directement ou indirectement, de la découverte de Freud. (Pourquoi

législateur ? Parce que si ce n'est pas le législateur, c'est le pouvoir exécutif et réglementaire.) Toute tentative de soustraire au législateur la place qui lui revient sur ce point pour s'en remettre à l'arbitraire réglementaire contreviendrait aux exigences de conscience et de structure commune à l'ensemble des psys.

(On pourrait dire : il vaudrait mieux qu'ils ne se mêlent pas de ça. Ça c'est fini, ils s'en sont mêlés. S'ils s'en mêlent, alors il faut que ce soit le législateur, et pas simplement qu'un ministre adopte un plan et commence à faire passer ça dans les faits. D'ailleurs, il y a un événement curieux qu'on m'a apporté. À l'Assemblée nationale, si c'est le législateur, c'est sur le plan politique, tandis que [si c'est] réglementaire, c'est réglé dans les bureaux. Alors on m'a appris que — ça je n'ai pas encore même eu le temps de lire les documents — que au début, en septembre, à l'Assemblée nationale, dans les débats, M. Mattéi n'était pas pour l'amendement Accoyer. Il disait : "Mais non, ne faites pas d'amendement, je vais régler ça par règlement." Mais apparemment, M. Accoyer tenait absolument qu'il y ait un amendement Accoyer parce que c'était une œuvre tellement utile aux Français que peut-être il voulait que ce soit attaché à son nom. Ça n'est pas du narcissisme. C'est le désir qui animait les grands hommes d'être un grand homme, de passer à la postérité. D'ailleurs, il a réussi, Accoyer, ce nom restera dans la psychanalyse. Alors, il semble donc que M. Mattéi finalement s'est rallié à l'idée qu'il y ait un amendement. Si c'était passé sur le plan réglementaire, peut-être qu'on aurait mis très longtemps à s'en apercevoir. Par exemple, pour les psychologues, c'est en train de se passer apparemment. Ils sont obligés de faire valider leur diplôme en se déclarant auprès des préfetures. Il y a une grande entreprise d'enregistrement, et personne ne proteste. Alors c'est le moment, parce que là maintenant le projecteur est allumé sur les psys. De la même façon,

par exemple, s'il y a des étudiants qui eux-mêmes sont aux prises avec l'évaluation, il y en a actuellement des étudiants aux prises avec l'évaluation qui bloquent les facultés. Ça n'est pas bien de bloquer les facultés. On ne peut pas être d'accord avec ça. Mais pour qu'ils en viennent à bloquer les facultés, c'est certainement qu'ils ont beaucoup de reproches à faire à l'évaluation. Je trouverais ça intéressant qu'ils viennent nous l'expliquer au Forum des psys. Donc comme il y a ici plus de 400 personnes, ça doit faire maintenant 500, peut-être que sur ces 500 personnes, il y a quelqu'un qui pourrait transmettre aux coordinations étudiantes que si elles souhaitent prendre la parole au Forum des psys, sur l'évaluation bien sûr, elles seraient les bienvenues.

Oui, à partir du moment où ça a été l'amendement Accoyer, eh bien, c'est arrivé au public. Et c'est le moment de s'apercevoir de tout ce qui a été fait sur le plan réglementaire. On s'aperçoit maintenant que depuis l'an 2000, il y a une pluie de rapports qui tombent actuellement. Ils n'ont pas cessé de pondre des rapports de tous les côtés dans la santé, pour essayer de tout faire évaluer et de convaincre tout le monde que c'était inévitable. "On sera bien forcé de..." Même les meilleurs reprennent l'expression "on sera bien forcé de". Mais pas du tout ! Tout ça est un montage absolument réversible. D'ailleurs M. Kouchner va nous l'expliquer lui-même, je l'espère, samedi. Cette évaluation quantitative est une sinistre plaisanterie. Ça n'a rien de scientifique. D'ailleurs je crois que j'ai évoqué au Forum des psys, j'ai évoqué l'évaluation quantitative au Québec qui est le modèle. J'ai lu une lettre de Mme Anne Béraud et je vous l'ai lue, je crois.

Alors là juste avant de venir ici, elle m'a envoyé un cahier d'évaluation. C'est l'évaluation qui a été faite du Gifric. J'ai feuilleté comme ça, je crois qu'on va vraiment s'amuser à lire ça. Cette littérature d'évaluation a l'air d'être faite par des imbéciles. C'est monstrueux. Il faut vous imaginer les

évaluations qui vont jusqu'au cœur de ça. De quoi parle-t-on ? Qu'on nous donne la liste des établissements qui se sont actuellement accrédités, au niveau européen, par exemple, en France. elle n'a jamais été publiée pour l'instant, et on m'informe qu'il y a certains établissements qui sont accrédités. Je dirai ça au Forum des psys : pourquoi le ministère de l'Éducation nationale n'a-t-il pas publié une liste exhaustive des établissements universitaires accrédités au niveau européen actuellement ? Posez-vous la question.

Donc il n'y a absolument rien Éric, il n'y a absolument rien qui soit inévitable là. "on sera bien forcé de" ? — pas du tout !)

Plusieurs se sont déclarés convaincus de la nécessité d'étudier l'intersection psy, d'en mettre noir sur blanc les fondements, de rédiger une *Éthique psy* pouvant faire fonction de "code de déontologie".

Quatrième partie. IV. — Une instance Tri-Une.

J'ai expliqué que la regrettable bétise de M. Accoyer, qui a produit un imbroglio national, nous donnait maintenant la responsabilité de trouver une issue, en proposant au débat public des protocoles d'auto-régulation, inédits et différentiels, de l'ensemble des activités psy sur le territoire national.

(Donc il y a trois extensions. je propose la constitution de trois organismes corrélés à chacune de ces extensions.)

Premièrement. Il y a eu lieu de concevoir pour les psychanalystes un lieu national de dialogue, d'élaboration ou d'évaluation qualitative (c'est ça vous voyez qui nuit à la psychanalyse. Moi, je fais une revue qui s'appelle *Ornicar* ? Il y a des psychanalystes ipéistes ou du monde entier qui y écrivent. Dans le prochain numéro qui sortira en janvier, vous voyez des psychanalystes californiens de l'IPA, argentins de l'IPA, espagnols, brésiliens, mais il n'y a pas les Français. Les Français n'osent pas écrire parce qu'ils sont retenus. Ça

c'est pas bien pour l'état scientifique d'une discipline. Je ne dis pas que l'État doit les contraindre à écrire dans *Ornicar* ? Mais c'est pas bien. Il faut qu'il y ait un lieu de débat général. J'ai trouvé très bien que M. Widlöcher m'invite à débattre avec lui. Ça permettait de comparer, les points de vue, la formation. Il faut continuer l'évaluation là. Par exemple, comment évaluez-vous M. Widlöcher par rapport à Jacques-Alain Miller ? C'est passionnant. Et donc je souhaite qu'il y ait un lieu de dialogue. Il faut bien dire qu'il y a certains problèmes qui ont été posés récemment. C'est comme pour l'éthique psy. Pourquoi il faut quand même poser l'éthique psy ? Par exemple, c'est pas conforme à l'éthique psy d'aller faire les couloirs des ministères pour essayer de faire égorger les autres psychanalystes. Ça c'est un manquement à l'éthique de la psychanalyse, par exemple, qui est vraiment prononcé. Je n'en dis pas plus parce que je suis pour ce que Elisabeth Roudinesco dans un fax de ce matin a appelé le *front uni*. Je suis moi comme elle pour le front uni, je ne veux pas critiquer les autres psychanalystes maintenant. Enfin, s'il nous faut une éthique de la psychanalyse, c'est parce que quand même tout démontre qu'il y a eu des manquements épouvantables à l'éthique de la psychanalyse de la part de certains secteurs psychanalytiques.)

Il y a lieu de concevoir pour les psychanalystes un lieu national de dialogue, d'élaboration et d'évaluation qualitative, qui respecte la structure propre de l'acte psychanalytique, le pluralisme historique de ses interprétations (des interprétations de l'acte), et l'auto-régulation associative.

Deuxièmement. De leur côté, les psychologues doivent pouvoir se concerter entre eux, débattre de leurs problèmes de statut et de dénomination, et agir ensemble auprès du public comme auprès des pouvoirs publics. ;

Troisièmement. Enfin, il est de l'intérêt de tous que les psychothérapeutes disposent d'un

Conseil national ou d'un Observatoire où suivre et réguler leur profession.

Ceci veut dire : trois instances distinctes, mais compatibles entre elles.

On devrait pouvoir les articuler, de telle sorte que la dimension psy soit, en tant que telle, assumée par une seule instance où les trois soient partie prenante, et qui puisse affirmer sa responsabilité devant les pouvoirs publics.

(On ne va pas revivre une comédie comme on a vécu là. Il faut que ça s'arrête là. C'est pas sérieux. Donc il faut qu'il y ait en effet une instance capable de poser les choses, de répondre. Alors j'ai appelé ça l'instance "Tri-Une" puisque en effet c'est trois instances mais articulées en une. Qu'on ne me dise pas que c'est impossible : c'est la Trinité réalisée tous les jours.)

On peut imaginer d'y ajouter une représentation des psychiatres et des universitaires à condition qu'ils soient favorables à la psychanalyse et aux thérapies par la parole.

(Les psychiatres sont pour les neurosciences. C'est très légitime, mais ils n'ont rien à faire dans les instances de régulation ou d'autorégulation.)

Ce projet est sans doute complexe, mais parfaitement réalisable par les intéressés.

Les personnes présentes ont décidé de consulter leurs instances respectives sur la création éventuelle d'une coordination psy, et de me constituer comme leur porte-parole lors du second "Forum des pys".

(Comme j'aurai beaucoup de casquettes, j'aurai en particulier celle-là.)

Cinquièmement. Projets.

Pour conclure, j'ai déclaré qu'il convenait d'assumer sans timidité l'exception française en la matière.

La possibilité se laisse entrevoir de reconfigurer la dimension psy en France d'une façon qui ait chance d'aider effectivement les collègues d'autres pays à sortir des impasses où ils sont présentement englués (voir l'article du Pr François Ansermet dans *Le Monde* du 22 novembre, "Quand la

France s'hélicoptère...").

Cette mission d'éclaireur me paraît conforme au génie national.

Ce lundi 24 novembre 2003.

Voilà, au fond, que commence à s'écrire la réponse à la question : "Ah vous n'êtes pas d'accord. Alors, qu'est-ce que vous proposez ?" Voilà des éléments de réponse dont à ce propos j'aimerais donc la discussion de cet amphi de personnes concernées [...].

J'ai demandé à Éric Laurent de lancer la discussion. Je vais simplement vous dire avant ce que j'ai décidé le lundi à 15 heures, quand j'ai appris que M. Accoyer faisait cette émission le soir sans moi.

Pourquoi préfère-t-il M Philippe Groher. Alors que nous nous promenions ensemble, nous étions inséparables depuis trois émissions. Voilà qu'il en choisit un autre.

Alors vous savez je n'ai pas beaucoup de moyens. Comment forcer la porte des radios. France-Culture c'est Laure Adler, c'est une certaine atmosphère de sympathie. Mais les autres, je ne les connais pas. Comment forcer leur porte ? Je n'ai aucun moyen de forcer leur porte. Mais j'avais le moyen suivant. C'est que j'avais prévu de sortir un petit volume de documents. J'avais reçu pas mal de textes et de documents et je me suis dit : non, un volume de documents, ça ne va pas répondre à ce sentiment qu'ils essayent de produire que la voix ne passe plus.

Alors je me suis dit : je vais faire journal. Nous sommes lundi, on doit pouvoir le faire et l'avoir samedi. En effet, dans ma jeunesse, quand il y avait quelque chose qui s'appelait l'affaire Jaubert, le journaliste qui avait été matraqué, l'affaire que j'avais promue, parce que je connaissais Jaubert et parce que à l'époque je considérais comme un but fort intéressant du moment de [...] responsabilité, comme je m'exprimais, de faire tomber le ministre de l'intérieur Raymond Marcellin. Donc j'avais promu cette affaire et au fond je me souviens très bien nous avons réalisé un journal de huit pages en une nuit. Ça se tenait

chez cette amie, cet écrivain qui s'appelle Michèle Manceaux, et tout le monde venait apporter son papier, Foucault était passé, avait fait la connaissance de Claude Mauriac à cette occasion, Deleuze avait donné son papier, Maurice Clavel qui n'était pas lié au gauchisme jusque-là, je lui avais délégué Judith Miller qui l'avait ramené. Et donc il y avait eu un comité de sept ou huit personnes, et nous avons fait ce journal en une nuit avec un maquettiste sympathisant qui était là.

Je me suis dit si on arrivait à faire en deux jours un journal de 8 pages en 1971 — il y avait pas d'ordinateurs, il n'y avait rien —, en 2003 on doit pouvoir faire un journal de 12 pages en un jour. Et donc c'est ça que j'ai décidé de faire lundi à 15 h et j'ai appelé la bonne personne, dont j'avais le numéro de téléphone, que j'avais pas perdu, que j'avais pris au moment des Journées de l'École, qui a trouvé un imprimeur dans la demie-heure, qui m'a trouvé un maquettiste dans l'heure, j'ai rassemblé les textes que j'avais, j'ai demandé à mon amie Catherine Clément de m'en écrire un de plus dans la nuit, et à Michèle Manceaux aussi qui malgré son gros rhume, je lui ai dit ça te fera beaucoup de bien d'écrire ça. Et ensuite j'ai passé alors il faut que je m'excuse auprès de certains d'entre vous qui en ont souffert, j'ai passé presque toute la journée d'hier chez le maquettiste, qui n'est pas mon occupation habituelle bien sûr. La personne que j'ai appelée pour trouver l'imprimeur, trouver le maquettiste et tout, c'est quelqu'un que certains connaissent, Ariane Chottin, qui fait *Terre de Cien*, et qui fait *Vacarme*, la revue *Vacarme*, tout de suite disponible. Et j'ai appelé pour trouver des photos, et plein de choses, à 20 heures pour trouver des photos pour lendemain, Agnès Aflalo ici présente. Alors j'ai manqué un certain nombre de rendez-vous dans la journée de mardi, mais le journal partait à l'imprimerie quand je partais pour ce cours. Et il y aura donc 5000 exemplaires de ce journal samedi.

Je l'ai évoqué avec M. Elkabbach ce matin, qui m'a appelé pour venir aux nouvelles, m'expliquer ce qu'il avait fait pour répandre les informations. Et comme il avait un déjeuner important demain, je lui ai dit que je lui donnerais les épreuves. Pour la première fois, j'ai senti un frémissement du côté gauche que j'avais prévenu et qui était absolument inerte, là brusquement, je donnerais quelque feuilles. Mais alors je me suis dit : au fond, quoi, je fais de la diplomatie de couloirs ? Je vais vous montrer tous le numéro là, les épreuves, vous ne pourrez pas les lire. Vous verrez ça de loin. C'est là.

C'est un vrai journal, ça s'appelle le format A3, et je peux même vous dire comment s'appelle ce journal. Le matin, j'ai demandé à Judith Miller : puis-je reprendre le nom de *l'Ane* ? Elle m'a dit : oui. Donc, ça s'est appelé d'abord : *l'Ane* numéro 0. Puis, je trouvais que c'était pas joli le numéro 0. J'ai dit : pourquoi on n'en ferait qu'un seul ? On pourrait avoir à en faire d'autres. Donc : *l'Ane* nouvelle série numéro un. Et puis, dans la discussion, il m'est venu une autre expression qui m'a plu, qui a plu à Agnès Aflalo, à Ariane Chottin, qui étaient avec moi hier matin, il m'est venu l'expression *le Nouvel Ane*, et donc je vais vous montrer le numéro un d'un journal qui s'appelle *le Nouvel Ane*. J'ai des scrupules à dire ça parce que j'ai embêté beaucoup de personnes qui venaient me voir mardi, en disparaissant, mais j'ai passé une des meilleures journées de ma vie. D'abord les possibilités techniques sont merveilleuses, on pouvait inventer des tas de choses, des illustrations, des titres, etc., et je les sentais là, je sentais qu'avec mon petit journal de 5000 exemplaires je rouvrais la porte des grands médias de France. Et que quand même ça c'est la France. Il n'y a quand même pas beaucoup de pays où en faisant le malin avec 5000 exemplaires, en donnant un peu de son temps évidemment, on peut rouvrir la porte des médias comme ça.

Donc évidemment je me suis dit : bon celui-là il va sortir pour samedi. Il

n'y a pas de raison le Forum numéro trois n'ai pas ça aussi. Donc le numéro 2 est annoncé pour dans quinze jours et le numéros 3 pour le 10 janvier. Et finalement c'est pas tellement compliqué de faire un journal tous les quinze jours, et je me dis que ça serait ça le bon rythme si on m'aide un petit peu, parce que évidemment je ne pourrais pas être avec le maquettiste tout le temps, mais si on m'aide un petit peu je pense faire ce *Nouvel Ane*, le faire sortir tous les quinze jours, sur 12 pages, il n'a pas plus que 12 pages, ça se lit très vite, très bien. Ça me paraît un instrument très utile pour que ce qui paraît inévitable ne le soit pas.

Alors évidemment ça demandera une forte organisation, une grande discipline. Évidemment ça n'enlève rien à ce qui se poursuit par ailleurs avec *Ornicar ?*, *Élucidation* et les nouvelles publications. Maintenant qu'une brèche est faite, ça va foisonner.

Alors voilà, je vous montre la première page (*applaudissements*).

La première page, c'est une photo, une très belle photo du docteur Lacan, je ne sais si elle est passée, elle a dû passer dans *l'Album Jacques Lacan*, elle a été apportée par Judith Miller, hier matin, chez le maquettiste directement. Il vient vers vous, comme ça, comme dans la cour du 3 rue de Lille, il vient vers vous avec un petit air. Et alors il y a un texte qui commence ici sur la droite, le texte que Catherine Clément a écrit dans la nuit de lundi à mardi. Je l'avais à une heure trente du matin sous le titre "L'horreur, en somme". C'est moi qui ai choisi le titre sans pouvoir la consulter. Mais elle m'a appelé ce matin. Elle m'a dit : tu as très bien fait. C'est la dernière phrase de son texte. Et je lui ai dit : je verrais très bien le docteur Lacan comme ça venir ainsi et dire : ben oui, ce projet, c'est l'horreur en somme ! Et alors ça commence comme ça je vais vous lire le texte qui commence en première page : "Lundi 24 novembre, France-Inter, *Le téléphone sonne*, il est 19 heures 20." C'est pas mal. On aura samedi un texte sur un événement du lundi. Bon, faudrait faire un quotidien !

Ça ne serait pas impossible mais enfin, habituons-nous déjà à tous les quinze jours. "Pour justifier son amendement, Bernard Accoyer en appelle au droit des malades, à leur sécurité, tout juste s'il n'invoque pas le principe de précaution. Fort bien ! Allons. A l'âge de soixante-cinq ans (dit Catherine Clément, qui elle dit son âge comme ça. Mais elle donne une photo où elle a l'air d'en avoir trente, très belle photo.) A l'âge de soixante-cinq ans, j'ai passé sur le divan quatorze années en tout, et ce n'est pas fini. (je l'ignorais). Donc je suis malade, légitime à faire valoir mes droits. Et le premier d'entre eux, c'est de choisir son thérapeute. (je lui ai pas indiqué les résultats de notre discussion de samedi elle y va droit.) J'en ai eu deux, d'obédiences différentes, et l'un de mes thérapeutes me semble échapper aux critères du plan de santé mentale concocté par la majorité UMP. Clinicien ? Psychologue patenté, psychiatre ? Au vrai, je ne m'en suis pas du tout préoccupée. J'en déduis que je suis foutue.

Cependant, avec quel respect, et de tous les côtés, on met les psychanalystes à l'abri du désastre ! Ne vous inquiétez pas, entend-on, nous savons tous que la cure de psychanalyse n'a rien à voir avec tout-ça-tout-ça, d'ailleurs, s'agit-il d'un traitement ? Rien n'est moins sûr. J'entends que la psychanalyse s'occupe des "bleus de l'âme". Pour ce qui est de moi, j'ai été au divan pour liquider Auschwitz, qui marque ma petite enfance. Allongée suffisamment longtemps pour contourner l'inanalysable, et ce n'est pas fini. Des inanalysables, il y en a de toutes sortes dans le monde entier. Bleus de l'âme ? On ne doit pas vivre sur la même planète.

Vous lirez la suite au verso. Maintenant la page 2. Voilà la page 2. C'est l'article de Catherine Clément, et en dessous il y a, non pas des publicités parce que ce n'est pas payant, c'est des livres que j'ai choisis, qui me plaisent.

Alors d'un côté, il y a le numéro de la

revue *Cités*, numéro 16, "Jacques Lacan, psychanalyse et politique" qui a été, composé sur mes conseils et où moi-même j'ai donné une interview sur "la psychanalyse et la politique", faite au mois de juin, sans prévoir du tout que j'aurais à faire mes preuves au mois de septembre.

Et alors j'ai mis en même temps un livre que j'ai reçu de mon ami Patrick Mauriès qui fait la collection *Le promeneur*, qui m'a envoyé ça parce qu'il est en retard pour le texte qu'il doit donner pour *Élucidation*. Il se sent coupable, alors il m'a envoyé ce texte. Ce qui est merveilleux, c'est que c'est illustré par un petit âne. Il m'a envoyé ça il y a quinze jours. C'est de François de La Mothe Le Vayer, qui est cité par Lacan dans "Kant avec Sade". Quand nous étudions "Kant avec Sade" tout le monde cherchait qui était..., j'ai expliqué ça avec mes souvenirs. On ne trouve pas les œuvres complètes. En tout cas vous pouvez lire ce petit livre qui s'appelle *Petit traité sceptique sur cette commune façon de parler : N'avoir pas le Sens commun*.

Et j'ai trouvé déjà commenter ce livre là à une soirée du théâtre Hébertot avec Bernard-Henri Lévy, Jean-Claude Milner, Philippe Sollers et Regnault. Et donc j'ai fait une simili publicité *N'avoir pas le Sens commun*, avec le petit traité qui porte l'âne et la photo de Jacques Lacan et le numéro de psychanalyse. En face, j'ai fait reproduire la couverture de ce qui vient de sortir : *Les lettres inédites de Anne-Prospère de Launay*, de Sade, l'affaire de l'amour entre Sade et sa belle-sœur, préfacé par Sollers, où il y a la reproduction des pages manuscrites. C'est un très beau joli volume que j'ai reçu, et il y a l'avant-propos de Philippe Sollers qui s'appelle "Le principe d'aristocratie". Alors, c'est ce que j'ai mis en face et une photo de Sollers souriant avec vraiment de bonnes joues et un fume-cigarettes, et j'ai mis la citation de Sade qu'il a prise comme exergue de son avant-propos : "La nature n'a créé les hommes que pour qu'ils s'amusent de tout sur la terre, c'est sa plus chère loi, ce sera toujours

celle de mon cœur”.

Comment mieux dire ? Donc nous avons d'un côté “L'horreur, en somme”, “N'avoir pas le Sens commun” et “Le principe d'aristocratie” [qui] est au fond là le [périmètre] dans lequel nous nous déplaçons.

Voilà la page 3. Ça c'est le texte de Yves Charles Zarka, qu'il a prononcé au Forum, le samedi, qui a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements. J'ai renforcé le titre pour que ça ai un peu de corps, ça s'appelait “L'arbitraire légal” ; j'ai mis le titre “De l'arbitraire légal dans les démocraties”.

Alors ce qui très amusant c'est qu'Ariane Chottin avait choisi une illustration où on voit un monsieur avec un chapeau sur pied qui regarde le même petit monsieur petit sur une table. J'ai apporté des livres et elle a choisi ça, vous voyez l'idée, on regarde comme ça. Et ils ont un chapeau. Zarka ensuite a envoyé sa photo, et c'est formidable, où il porte un chapeau. C'est vraiment idéal.

Vous allez voir les mêmes choses, là, que les ministres. Ils vont recevoir ça en grande confiance, demain.

La page 4, ça c'est trouvé comme ça, c'est quatre lettres. Les deux dernières, je les ai reçues hier. Comme je suis repassé chez moi, je les ai retrouvées vers 14 heures. Je les ai mises aussitôt. Il y a une “Lettre du Québec”, que vous connaissez, il y a une “Lettre sur l'Allemagne” de Marie-Odile Wartel, une lettre de Serge Dziomba, “Lettre de Pologne”. Il revient de Pologne, et je lui avais demandé de m'écrire sur la Pologne. Et une lettre d'un charmant psychologue clinicien qui est Président de l'Association française des Psychologues Cliniciens. C'est une toute jeune association. Il ne se trouvait pas représenté ailleurs, Sébastien Nicolas, et qui est très amusante, vous verrez.

La page 5, Élisabeth Roudinesco, mon amie Élisabeth, “Les invasions barbares” qu'elle a lu, avec quelques petites corrections, et une jolie illustration. On a beaucoup travaillé

parce que je leur ai dit : mettez sa photo aussi grande que vous pouvez. Parce que elle a envoyé une petite photo, et elle était difficile à agrandir, mais je lui ai dit : je crois que ça lui fera plaisir comme ça.

Il faut que je vous montre les pages centrales. Les pages centrales, c'est un article formidable de Jean-Claude Maleval. On va le trouver au cœur du journal. Il y avait une photo de lui puisqu'on avait réussi à l'avoir. On peut transmettre maintenant les photos par mail. Il a envoyé un petit jeu de photos. On avait mis une photo, mais à un moment il y avait un blanc quelque part, et j'ai dit au maquetiste : remettez une deuxième photo de lui, ça fait très évaluation comme ça.

Alors je m'écarte du micro pour vous montrer comment ça va faire. Alors l'œil central, c'est dans un recueil que j'avais chez moi d'affiches allemandes de l'entre-deux-guerres. Il y en a plusieurs comme ça, ça c'est la plus moderne, et en dessous ce qui est écrit, c'est : *Internationale HYGIENE*. Son texte : “Des vides juridiques aux évaluations”. Disons qu'il met en pièces toute l'idéologie qui sous-tend ces évaluations.

Ça devrait intéresser Bernard Kouchner cet article par exemple. Ça le fera réfléchir un peu. C'est embêtant quand on est ministre d'avoir des moments d'inattention comme ça. Alors ce qui est drôle, c'est ce qu'il a créé comme organisme : ça s'appelle l'ANAES. Et là on crée *le Nouvel Ane*. Donc évidemment le numéro 2, ça sera *le Nouvel Ane* rencontre l'ânesse.

Page 8. Alors page 8 il y a un article de Gérard Miller qui est une peu ce qu'il a dit au Forum l'autre fois. C'est simplement d'où il connaissait déjà Bernard Accoyer avant qu'il se manifeste. Alors il dit : Je ne veux surtout pas de polémique, surtout il faut être sérieux, mais il faut constater que M. Accoyer a une imagination combative. Et alors il cite simplement des documents de ce qui a été dit de M. Accoyer par exemple par *Act up*, ou l'Association des gays et lesbiennes du groupe Air-France, à savoir qu'il aurait

reçu quasiment le prix du plus homophobe de l'Assemblée nationale. "L'association *Prochoix*, dans le numéro 8 (décembre 1998), écrit même qu'"il présente l'homophobie la plus hargneuse" et "remporte la palme des amendements (anti-Pacs) les plus ignobles". C'est pas nous qui disons ça, c'est l'association *Prochoix*.

Et, en dessous, c'est Hervé Castanet, des considérations sur "La logique de l'État stratège", extrêmement concise, bien pensée. On a essayé d'égayer la page. Pour égayer la page, là il y a 1, 2, 3, 4, 5 portraits de Gérard Miller, qui sera content, et demanderait pourquoi il n'y en a pas 6, mais bon. Hervé Castanet on l'a multiplié aussi, et même le maquettiste voulait lui mettre la tête à l'envers. Je lui ait dit : non, ne lui faites pas ça. Il l'a simplement retournée.

C'est exaltant tout ce qu'on peut faire. On n'a pas du tout fait ça avec les photos d'hommes politiques pour ce numéro. De toute façon, le ridicule ne tue pas, c'est bien connu.

Voilà la page 9. Alors la page 9, en haut, il y a l'article émouvant de Michèle Manceaux qui raconte sa dépression, et la façon dont elle s'en est sortie. J'ai donné comme titre, puisqu'elle dit à un moment elle a revu le bleu du ciel, donc j'ai appelé son article "Retour au bleu du ciel". Avec une belle photo.

Et après, alors il y a un ensemble bizarre, l'ours comme on dit, où il y a, voyez déjà ce journal qui est né hier, il y a déjà des collaborateurs, il a un comité éditorial qui est composé avec moi-même d'Agnès Aflalo et d'Ariane Chottin parce qu'elles ont été là au bon moment, et disponibles, et je crois aux choses qui sont faites dans la lutte, comme on dit.

Alors, vous avez donc le nouvel âne. Est-ce que vous voyez qui est sur cette photo, là, comme ça un peu ? eh bien c'est marqué en dessous, *M. Bernard Accoyer, député de la Haute-Savoie*. Alors après il y a le nom de l'âne, etc. (*rires*). Ça n'a aucun rapport. Et puis vous avez des choses sur le site, comment s'est créé *forumpsy.org*. Vous

avez un petit passage de Catherine Lazarus-Matet qui a trouvé le personnage de *kixé kirmu*, qui est un personnage du collège de pataphysique, qui s'appelle *kixé kirmu*, qui est le responsable du courrier des lecteurs du *Nouvel Ane*. Et alors j'ai ajouté, comme ça il y avait un blanc, alors j'ai ajouté quelque chose que j'ai appelé "le télégram'd'jam". Je peux vous le lire d'ailleurs. C'est écrit petit. Je répète ça dans chaque numéro. "On raconte qu'un jour, des experts en groupe — les experts s'évaluent, s'accréditent et se congratulent entre eux, *asinus asinum*, gage de sérieux, antidote au narcissisme — un groupe d'experts vint trouver le Président la République en son Palais de l'Élysée, pour lui mettre sous les yeux ce que leurs statistiques démontraient sans coup férir, à savoir qu'une mesure simple et économique sauverait de nombreuses vies humaines : couper tous ces arbres qui jalonnent malencontreusement les routes de France. (c'est vrai tout ça, c'est une anecdote vraie : ils voulaient couper les arbres parce que évidemment quand il y a des accidents si vous foncez sur l'arbre..., c'était démontrable que ça sauvait des vies humaines. Ils proposaient de raser tout.) C'était, disaient-ils, un devoir d'humanité, une obligation morale : qu'est-ce qu'un arbre, qui n'est même pas un homme ? "Impossible, répondit à peu près le Président, ces arbres sont l'âme et le visage de la France." Ce Président s'appelait Georges Pompidou. (C'était le mentor du Président de la République actuel.) C'était un archicube qui aimait la poésie. (Archicube, c'est comme ça que se désignent les anciens élèves de l'École Normale supérieure.) Aimait-il la psychanalyse ? Je n'en jurerais pas. Mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il n'aurait pas laissé faire MM. Bernard Accoyer, Jean-François Allilaire, Philippe Cléry-Melin, Cournot, Martinet, Mattéi, Pascal, Rouquet et Vasseur. Une idée comme ça."

C'est une liste. Et dans le numéro 2

du *Nouvel Ane*, nous pourrions nous intéresser — nous avons au moins dix jours pour faire ça, c'est un temps infini — pour trouver leur photo, etc., n'est-ce pas ?

Alors qu'est-ce qui reste ? il reste deux pages d'archives en quelque sorte, les documents qui ont été importants dans cette période. Alors, parmi les documents importants, comme il y avait un blanc jusqu'au dernier moment, hier soir, j'ai brusquement pensé à mon petit texte de *Libération*, je l'ai mis ici. "Un asservissement général à l'évaluation". Quand même 25 octobre : ça fait un mois déjà. Là, c'est le plus récent : c'est l'annonce des prochains "Forum des psys", que je vous ai mis au tableau, avec une photo de Freud. Ici, avec une grande photo de lui c'est cet article merveilleux de Bernard-Henri Lévy, qui dans *Le Point* de cette semaine "Avec Freud et Lacan, pour les Lumières". Vous pouvez encore l'acheter aujourd'hui ; demain, ça change. En face, "Le manifeste psy", que j'ai sorti le 15 novembre au Forum, et, en dessous, du 25 novembre un communiqué de douze associations lacaniennes, de la galaxie, qui quand même prennent position dans un sens qui n'est pas mauvais. Donc, j'ai donné l'heure où j'ai été informé de ça, par une lettre très courtoise, c'était hier *Paris, le 25 novembre, 11h32*.

Alors l'École de la Cause freudienne n'est pas dans la liste parce que les contacts sont parfois difficiles. Mais j'ai pu rajouter en dernière heure ici : "Le conseil de l'École de la Cause freudienne, réuni 1, rue Huysmans, donne avec plaisir son adhésion au Communiqué de Douze." J'appelle ça "Communiqué de Douze" ; ça fait : "Communiqué de Douze plus Une". Et en dessous vous avez l'"Appel des psychiatres pour la psychanalyse" émanant d'un certain Collectif Novembre.

Et alors il reste la dernière page. Alors la dernière page c'est le texte que je vous ai lu. Et le monsieur qui est saisi ici d'une façon un peu fatiguée, c'est M. Mattéi. Et donc quand on

ouvrira le Journal, voyez, on verra ça (*applaudissements*). Alors les idées, c'est une chose ; mais les images, ça compte aussi, n'est-ce pas.

Ceux qui doivent partir partent, et nous discutons pendant un quart d'heure.

Éric Laurent : Eh bien, il me semble que le fait que le champ psy ait permis l'élucidation d'un certain nombre de processus en cours qui ont été rendus sensibles, M. Zarka tel qu'il en témoigne là. On a l'idée qu'il y a d'autres secteurs dans lesquels quelque chose comme ça réagit. C'est très frappant. Dans la nuit d'hier à aujourd'hui, à Bruxelles, la commission de la Communauté rencontrait le conseil des ministres, et ils se sont divisés. Et dans les journaux de ce matin, ce qui s'est passé était analysé. *Libération* disait : une "crise de croissance" (la division entre la commission et le conseil des ministres). *Le Figaro* : "c'est une décision juste", prise précisément de rompre. Mais l'endroit où ça m'apparaissait le mieux analysé, c'était dans le *Herald Tribune* : "une crise pour l'Europe, mais un triomphe pour la politique". Et un commissaire portugais, Soldes, disait ceci : "Nous sommes passés dans la nuit d'un système basé sur des règles à un système construit sur la politique." En quoi ? Jusque-là, la règle qui commandait (c'est-à-dire le fameux truc : ne pas dépasser 3 % du déficit dans tous les ralentissements quelle que soit la conjoncture, quel que soit l'endroit), cette règle-là donc a été battue en brèche par la France et l'Allemagne qui ont obtenu de faire un peu de politique, et de convaincre en effet un certain nombre de personnes qu'il fallait aller contre ces règles, que les règles nuisaient. Et justement le commissaire portugais, lui, il n'était pas pour, mais il disait au moins (il est le premier à le formuler de façon aussi claire) : jusque-là, c'était l'empire de la règle qui régnait, un certain type d'arbitraire de la règle : décider, et on s'y tient. Pourquoi ? — on ne sait pas,

mais il faut le faire. L'arbitraire de la règle est : on passe dans un régime politique dans lequel donc on recueille les opinions des gens, et, selon la conjoncture, tout change.

Ça donne l'idée qu'en effet il y a un certain nombre de secteurs où la fascination pour la règle, pour l'empire des règles (spécialement dans ces questions européennes), est en train de passer. Quelque chose se rompt de cette fascination. C'est un peu aussi ce qui nous touche à un moment où dans le champ... alors on n'en était pas aux règles, mais enfin il y avait quelque chose d'une fascination pour cet empire-là, en effet, et qui est rompu.

On apprend aussi que, à propos de l'État stratège, on apprend dans le journal que M. Alain Etchegoyen, commissaire au Plan, a comme mission fondamentale de s'occuper des professions de santé. Et donc nous sommes vraiment sur un moment de rupture, un moment de passage.

Jacques-Alain Miller : Je trouve très bien que le commissaire au Plan s'occupe des professions de santé ; les professions de santé vont s'occuper du commissaire au Plan. D'ailleurs c'est en allant sur le site du commissariat au Plan que j'ai trouvé l'expression "d'État stratège" et que j'ai compris cette affaire d'évaluation indépendamment de ceci. Ceux qui lisent *Élucidation* trouveront le bon journal, là, et verrons par quelle voie je suis tombé sur le site électronique du commissaire au plan, que ça m'a renvoyé au concept d'État stratège, et de là à évaluation. Ce qui fait que quand *Libération* m'a demandé une réaction. J'ai commencé à chercher, j'ai brusquement compris que c'était cohérent avec ça. Là on peut suivre l'évolution des processus mentaux à peu près jour par jour.

Éric Laurent : Et dans l'évolution du champ psy, le texte que tu as rédigé "Pour une coordination psy" frappe et contraste beaucoup avec, de l'autre côté, l'évolution des positions de M. Vasseur qu'on peut suivre, qui pensait lui avoir une coordination au départ, et

qui actuellement constate qu'il y a plutôt une division qui s'agrandit tous les jours dans son champ. On assiste à des prises de position maintenant qui sont, après tout, récentes et ont plutôt cristallisé comme séparation. Encore le 24 novembre, un syndicat de psychiatres, par une lettre de son président, prend parti contre l'amendement Accoyer. Et donc le même Christian Vasseur qui disait il y a encore dix jours : "mais enfin, à part votre association tout le monde est pour cet amendement", on voit qu'il y a maintenant un syndicat de psychiatres, que le seul lacanien qui était passé..., tout bascule.

Jacques-Alain Miller : Tout bascule dans l'autre sens. Ce matin j'ai trouvé un mail de nos amis Bialek et Sidon, qui ont écrit ce très bel article dans *Marianne*. Et donc ils étaient à mettre leurs réactions dans le forum de l'association française de psychiatrie que président M. Vasseur. Donc ils avaient envoyé mon manifeste psy qui a été commenté par M. Vasseur dans des termes... — il faudrait vraiment peut-être voir si on peut le mettre dans le numéro 2 de *l'Ane* — c'était le commentaire du titre "Le manifeste psy" : "Fusion, confusion." C'est-à-dire que eux peuvent parler des pys mais pas nous. Je cite Lacan disant : "La demande, c'est ce qui vient de la voix d'un qui souffre...", etc. [Vasseur :] "Ah toujours les idoles, Hippocrate a déjà ça il y a 2500 ans." Tout est sur ce ton-là. Alors, constatant que c'était sur ce ton-là, j'ai dit : Bien, continuez de converser avec lui. Et ils m'ont envoyé un mail ce matin que le forum du site de l'Association française de Psychiatrie vient d'être fermé, depuis ce matin. Ça n'a pas l'air de dire que dans les discussions ça soit tellement facile à soutenir, n'est-ce pas !

À partir d'aujourd'hui d'ailleurs, j'ai reçu confirmation de beaucoup des associations qui étaient présentes, dont les représentants étaient présents samedi, qui désirent intervenir au "Forum des pys", et qui me

confirment qu'ils sont pour la coordination. Ils ont insisté pour que je sois leur porte-parole. Je n'en ai pas tellement envie, puisque je préférerais garder ma liberté totale de parole.

Et je dirai quand je suis leur porte-parole et quand je parle en mon nom propre. Et donc visiblement, ça s'accélère. Les signaux commencent à arriver d'un peu tous les secteurs politiques, même les plus lents à comprendre qu'il y a là un mouvement qui est en train de s'unifier et qu'ils ne voudraient pas rater le coche qu'ils ont déjà ratés.

Alors maintenant parlons du fond. Ça, c'est une esquisse ; maintenant il faut faire le travail.

Éric Laurent : Le fond, tel que le texte le dessine, c'est la coordination du champ ou l'organisation...

Jacques-Alain Miller : C'est le combat. La coordination c'est : je les invite à, au lieu de se tirer dans les pattes et faire chacun des communiqués différents — ils peuvent faire ce qu'ils veulent —, mais ce serait quand même très intéressant pour tout le monde de faire un grand communiqué représentant supposément les plus larges masses du peuple psy, comment on s'exprimait jadis. J'ai l'impression qu'ils ont envie de ça. Ils sont frappés de la représentativité qu'ils peuvent acquérir par le canal des petites instances mises en place. Ça, c'est une chose.

Après, il y a l'architecture du domaine psy en France. Personne n'a jamais eu ça dans aucun pays. Personne n'a jamais eu Lacan : c'est normal que, nous, on fasse quelque chose qui soit vraiment une exception, mais en pointe.

Alors, qu'on trouve une organisation qui permette... L'essentiel, c'est de permettre aux psychanalystes de dialoguer ensemble, et on verra tout de suite que la bonne monnaie chasse la fausse. J'ai confiance là-dedans.

Et il faut que ce soit en public, simplement. Un dialogue. Venez me

dire pourquoi j'ai tort, en public. Venez m'expliquer pourquoi la séance courte ça ne va pas. Pour eux, c'est une chose qui ne va pas : qu'ils viennent nous l'expliquer. Qu'ils ne croient pas régler ça d'un trait de plume dans un bureau. Qu'ils ne jouent pas à faire la conférence de Wannsee des psychanalystes lacaniens, si je puis dire. Parce que c'est à ça qu'ils ont fait joujoux — bien sûr, toute proportion gardée mais enfin quand même — avec l'idée qui est passée dans certains milieux qu'on allait les débarrasser de l'École la Cause freudienne. Eh bien, quand on veut faire une chose comme ça, il ne faut pas la rater.

Nous, nous ne voulons nous débarrasser de personne. Nous proposons simplement de dialoguer en public, ce qui nous a été refusé toujours. Mais maintenant, ça va être difficile de faire comprendre qu'on ne veut pas. Donc la seule arme, à mon avis, c'est : dialoguons en public ; redites-le me le en public.

Voilà.

Si ça vous paraît convenir, c'est cette base-là que je communiquerai aux pouvoirs publics, pas plus tard que demain. Demain où je compte être dans un ministère avec une délégation du "Forum des psys". Je crois être reçu demain dans un ministère avec la délégation du "Forum des psys" qui leur présentera nos options constructives et alternatives. Voilà. Merci.

Applaudissements.

Fin du cours III de Jacques-Alain
Miller du 26 novembre 2003